

# Living lab Autonomos

## *Grand âge et handicap*



# Les parcours des personnes en situation de handicap vieillissantes et leur accompagnement

## *Annexes*

## Annexe 1 : Contexte

Le Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne-Franche-Comté (PGI) est le gérontopôle régional, au sens du cahier des charges remis en février 2022 à la demande de Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'autonomie : « *les gérontopôles ont vocation à rapprocher les acteurs du monde de la recherche, du monde social et du monde économique autour du « bien-être » des personnes âgées. La prévention de la perte d'autonomie et l'accompagnement de l'allongement de la vie sont un des grands défis à relever dans notre société. La mission des gérontopôles est de rapprocher et de dynamiser autour du vieillissement les acteurs de la recherche, du soin (à l'hôpital, en ville, en établissement médico-social), de la formation et de l'entreprise. Ils faciliteront le transfert de la recherche, du développement technologique (« silver économie ») vers le soin, le médico-social et les services apportés aux âgés, et ainsi seront les promoteurs de la dignité, de la qualité de vie et de l'inclusion sociale des personnes âgées.* »

Depuis mars 2023, le PGI est l'un des dix gérontopôles membres de l'Union des Gérontopôles de France (UGF). L'UGF est présidée pour son premier mandat par la présidente du PGI. Cette nouvelle union représente et soutient tous les gérontopôles, accompagne leur développement et coordonne leur réseau, comme moyen d'action stratégique, scientifique, pédagogique au service de la qualité de vie des personnes âgées et de la transition démographique.

En Bourgogne-Franche-Comté, parmi ses actions, le PGI conduit des études, évaluations et recherches ou coordonne des programmes de recherche. [Notre conseil scientifique](#) composé aujourd'hui de 12 chercheurs en sciences médicales, sciences humaines et sociales et sciences de l'ingénieur, affirme notre positionnement pour des recherches-actions participatives mobilisant les méthodes d'un living lab. Celles-ci sont portées par les chercheurs et les « acteurs de terrain » en tant que cochercheurs. Le PGI est en effet un acteur-réseau qui permet et promeut les collaborations entre de multiples acteurs, aux intérêts diversifiés, réunis autour de sa finalité : la qualité de vie des personnes âgées.

Le PGI a ainsi sollicité la Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) en février 2022 pour amorcer une réflexion sur la structuration d'un **living lab régional autonomie** (au sens des champs du handicap et du grand âge) qui soit **multisites, pluri-acteurs et pluridisciplinaire**.

Le projet est piloté par le PGI, qui, avec son réseau d'acteurs et son équipe technique :

- mobilise constamment la science autour de problématiques sociétales concrètes ;
- propose des démarches participatives et facilite des processus créatifs ;
- assure la place et le rôle des usagers dans les projets innovants.

Deux réunions, organisées en juin et octobre 2022, ont permis de dessiner les contours du projet, nommé **Autonomos**, réunissant un premier collectif<sup>1</sup> autour de deux sujets. Sujets déterminés lors de la première réunion car faisant sens pour les acteurs du handicap comme du grand âge :

- **Le public des personnes en situation de handicap vieillissantes**<sup>2</sup> : les lieux de vie, les modes de vie, les accompagnements, l'habitat inclusif, les « e-solutions », etc. ;
- **L'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin** : santé, grand âge, handicap, travail social, etc.

Les ambitions à relever ensemble par un living lab autonomie régional ont été identifiées conjointement lors de ces réunions : **favoriser des innovations et des preuves « issues du terrain » pour soutenir la meilleure autonomie possible et la meilleure offre possible pour tous.**

En début d'année 2023, la phase de préfiguration du projet était ainsi lancée, grâce au soutien financier et à la participation active au projet de trois partenaires : la Région BFC (fonds régional des usages innovants du numérique), Malakoff Humanis et la Banque des territoires.

## Parties prenantes du projet

Dès le démarrage, le projet a associé un collectif varié d'acteurs du champ de la gérontologie et du handicap, qui ont ensemble retenu les thématiques prioritaires : les personnes en situation de handicap vieillissantes et l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin.

Ont ainsi été associés à la réflexion entre juin 2022 et mars 2023 :

- **Le PGI et son conseil scientifique**, notamment via sa présidente Pr France Mourey et les laboratoires universitaires partenaires travaillant déjà en démarches living lab à **l'Université de Bourgogne** (uB), à **l'Université de Franche-Comté** (UFC) et à **l'Université de technologie Belfort-Montbéliard** (UTBM)<sup>3</sup> ;
- Les trois premiers co-financeurs du projet : **la Région BFC**, via la délégation des usages innovants du numérique, **Malakoff Humanis** et la **Banque des territoires** ;
- **L'EPNAK**, organisme public gérant des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap, et sa direction recherche et développement mettant en œuvre la méthode living lab ;
- **L'APF France handicap BFC**, porteuse d'ESMS et d'une vie associative dynamique avec et pour les personnes en situation de handicap, qui a expérimenté avec intérêt une

---

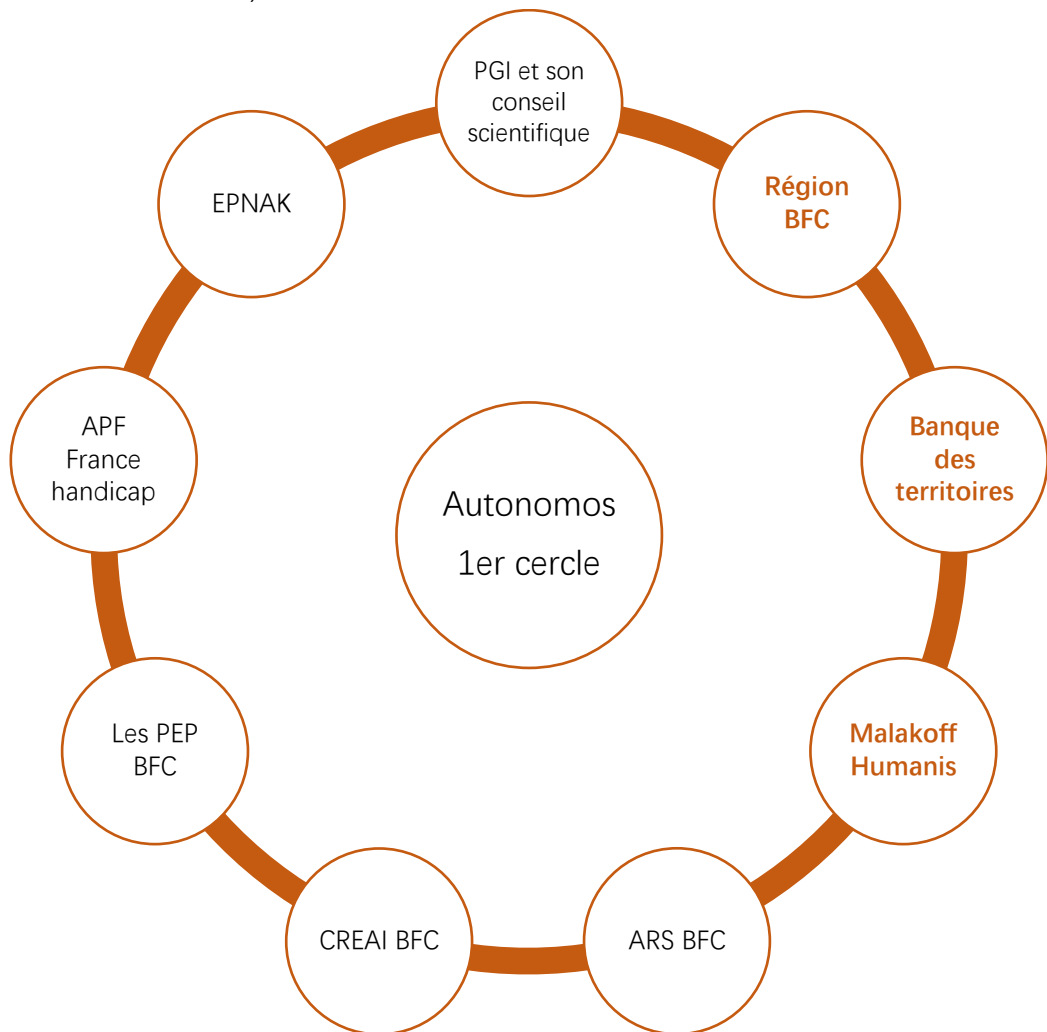
<sup>1</sup> Le PGI et son conseil scientifique, l'EPNAK, l'APF France handicap BFC, le CREA BFC, les PEP BFC et la Région BFC (dans le cadre notamment du réseau régional des Tiers-lieux et de la délégation aux usages numériques innovants).

<sup>2</sup> Une thématique plus que d'actualité, au moment d'écrire ce document, la Cour des comptes ayant publié un rapport complet à ce sujet, rappelant notamment les trop nombreuses ruptures de parcours.

<sup>3</sup> Les acteurs membres du PGI sont indiqués en couleur orange dans cette présentation des parties prenantes d'Autonomos.

approche living lab en conduite d'évaluation de projet, et a lancé le fablab « INDI Lab » en partenariat avec l'UTBM ;

- **Les PEP BFC**, qui gèrent des ESMS en BFC, à la fois dans le champ du handicap et du grand âge ;
- **Le CREAI BFC**, engagé, avec son réseau national, au service de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et des acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire ;
- **L'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté (ARS BFC)**, avec ses interlocuteurs compétents en fonction des sujets traités (parcours grand âge et handicap et attractivité des métiers).



*Figure 1 : Le premier cercle des acteurs partenaires d'Autonomos*

Grâce à des entretiens menés avec les partenaires, d'autres acteurs ont rejoint au fil de l'eau la démarche, à partir de mars 2023, constituant ainsi le comité des partenaires, qui s'est réuni une première fois en juillet, puis en novembre 2023.

Il s'agit de :

- **L'association des tiers-lieux de BFC** qui anime la communauté des tiers-lieux en région parmi lesquels de nombreux acteurs de l'innovation ouverte (OpenLabs, FabLabs, etc.) ;
- **Le pôle de recherche ERCOS<sup>4</sup> du laboratoire ELLIADD<sup>5</sup> de l'UTBM** qui détient une expertise forte en ergonomie et en conception centrée sur la personne humaine et conception pour tous ;
- **L'UNAPEI<sup>6</sup> BFC**, association militante dans le domaine du handicap ;
- **L'Université de Franche-Comté via l'ISIFC<sup>7</sup>**, qui porte un projet de préfiguration d'un campus des métiers et des qualifications (CMQ) relatifs aux métiers en santé ;
- **L'OPAC Saône-et-Loire**, bailleur social qui gère entre autres une résidence pour les travailleurs en situation de handicap ;
- **France Travail BFC (ex-Pôle emploi BFC)**, fortement engagé dans le plan de mobilisation pour l'attractivité des métiers aux côtés de l'ARS et de la Région.

Si tous ces acteurs sont toujours autour de la table – qui reste par ailleurs ouverte à de nouveaux partenaires et cochercheurs – **deux équipes partenaires** ont été retenues afin de coconstruire la première recherche-action. Il s'agit de **deux unions territoriales mutualistes** ayant des champs d'expertise et des projets complémentaires :

- La **Mutualité Française Saône-et-Loire**, acteur historique de l'accompagnement des personnes en situation de handicap qui a engagé un projet de redéploiement de **5 places de foyer d'hébergement en unité pour personnes handicapées vieillissantes** sur le bassin mâconnais.
- La **Mutualité Française Comtoise**, acteur historique de l'accompagnement du grand âge qui a engagé une transformation de l'offre actuelle de l'EHPAD de Saint-Vit vers la construction d'une plateforme de services gérontologiques : un EHPAD (comprenant de l'hébergement permanent, temporaire, de l'accueil de jour, du hors les murs...) ainsi qu'un tiers lieux et une résidence autonomie comprenant **10 places orientées pour des personnes en situation de handicap vieillissantes**.

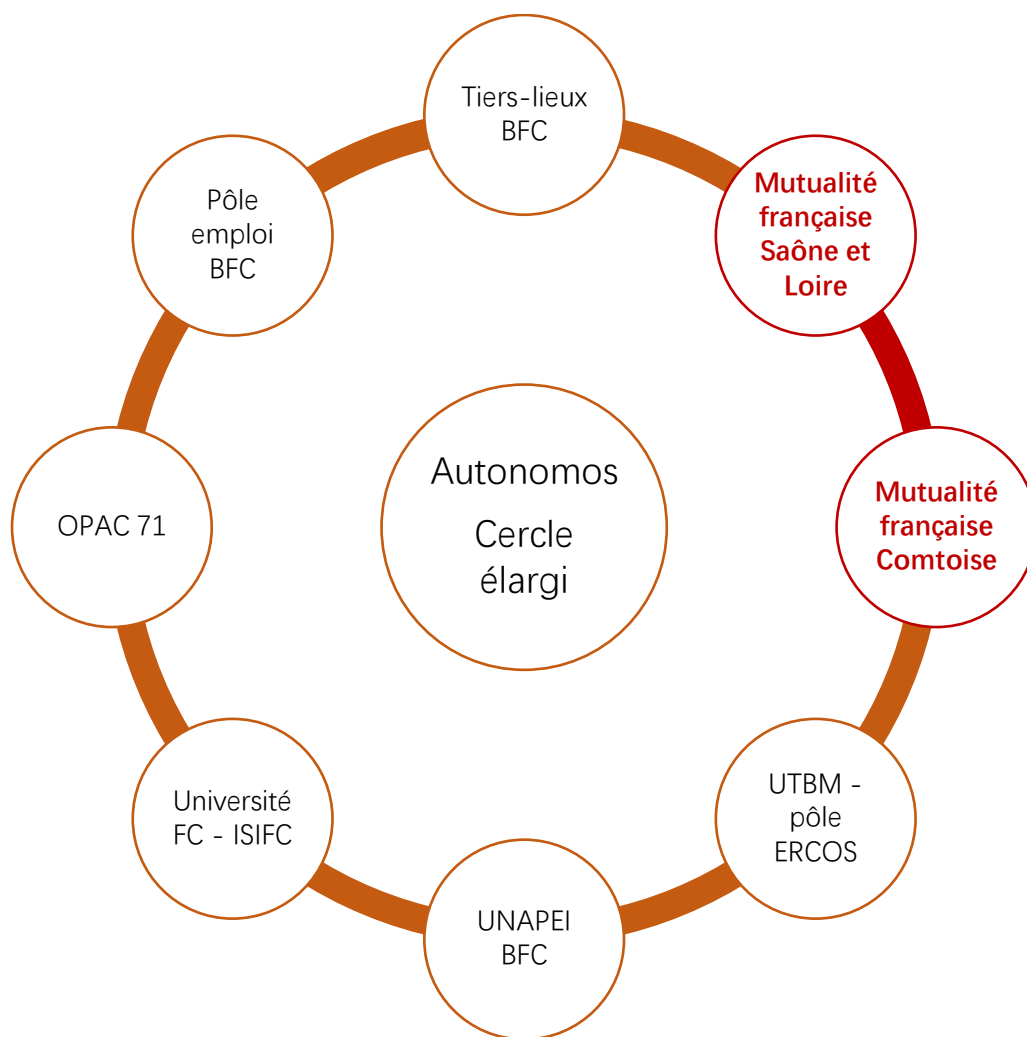
---

<sup>4</sup> Ergonomie et conception des systèmes.

<sup>5</sup> Edition, littératures, langages, informatique, arts, didactiques et discours.

<sup>6</sup> Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés

<sup>7</sup> Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté



*Figure 2 : Les partenaires ayant rejoint le projet Autonomos après mars 2023*

Avec la transition démographique et le vieillissement des personnes en situation de handicap, les équipes des deux unions territoriales s'acculturent progressivement aux champs du grand âge pour l'une, et du handicap pour l'autre, avec des projets naissants qui visent à favoriser une continuité des parcours et à garantir une diversification des missions des professionnels.

Depuis le début d'année, ces deux unions, ainsi que celles de la Haute-Saône et du Jura, sont rassemblées au sein du groupe ELLAVIE, un moyen d'action qui facilite les synergies et permet l'émergence de projets communs. Cette dynamique venant briser les silos nous intéresse particulièrement pour le living lab Autonomos.

## Retour sur la période mars 2023 – mars 2024

L'année 2023 a donc été consacrée à la préfiguration et au lancement du projet régional, avec les grandes étapes suivantes :

- Phase de diagnostic et état de l'art pour mieux appréhender les problématiques et favoriser l'implication des acteurs de la recherche et de l'innovation ouverte en région ;
- Association plus large des parties prenantes en région afin de constituer la gouvernance restreinte et élargie du projet ;
- Définition et ciblage des territoires pertinents pour la démarche living lab par l'identification d'expérimentations en cours ou à engager.

Après une réunion de travail au mois de mars 2023, il a été décidé de produire un état documentaire contextualisé en trois parties, consacré à la fois à l'historique et à la méthodologie des livings lab ainsi qu'à nos deux thématiques de travail, le vieillissement des personnes en situation de handicap et l'attractivité des métiers.

Les travaux de l'année 2023 ont finalement donné lieu à un [premier rapport](#)<sup>8</sup> -livré à la fin de l'année- faisant état de la littérature existante et des démarches inspirantes autour de la méthodologie living lab. Un travail préliminaire de recherche documentaire et d'entretiens partenariaux a été amorcé sur nos deux thématiques de travail au cours de l'année 2023, et a été approfondi par une veille scientifique et des échanges approfondis avec les partenaires et le conseil scientifique dès la fin de l'année 2023 et au cours du premier semestre 2024 afin d'affiner nos sujets de recherche.

➔ Nous nous sommes également appuyés, pour alimenter cet état documentaire, sur des entretiens partenariaux, menés entre mars et juillet 2023 avec les structures et personnes suivantes :

- EPNAK
- PEP BFC
- Région BFC
- APF France Handicap
- ARS BFC
- Pr France Mourey (présidente du conseil scientifique du PGI)
- Malakoff Humanis
- CREA BFC
- Banque des territoires
- Tiers-lieux BFC
- Mutualité française Saône et Loire
- OPAC 71
- Université FC – ISIFC
- France Travail

➔ Ces échanges ont été complétés par la réalisation d'autres entretiens avec six de nos partenaires au premier semestre 2024 afin de déterminer les terrains de recherche à investiguer pour notre première recherche-action.

---

<sup>8</sup> Disponible également en libre accès sur le site du PGI dans l'onglet Outils et [Ressources - PGI \(pole-gerontologie.fr\)](#)

## Annexe 2 : projet régional de santé en BFC

### Le livret « attractivité »

Le livret « attractivité » inscrit dans le schéma régional de santé de l'ARS BFC pour 2023-2028, s'oriente autour de 4 grands axes principaux :

- Attirer vers les métiers et former les jeunes et les demandeurs d'emploi
- Recruter et fidéliser les professionnels en améliorant l'attractivité des emplois
- Faciliter les activités et mieux accompagner les professionnels dans leurs compétences
- Attirer et conserver les professionnels dans les territoires

L'ensemble de ce livret (40 pages), comprenant les objectifs axe par axe, [est consultable sur le site de l'ARS.](#)

### Le livret « parcours »

Un livret est consacré aux différents parcours de santé, avec pour objectifs de « fluidifier les parcours pour mieux accompagner les personnes ».

Dix parcours y sont inscrits, dont le parcours « handicap » et « grand âge ».

**Le parcours handicap cible 5 objectifs**, auxquels notre recherche-action est fortement reliée :

- Favoriser le repérage, le dépistage, le diagnostic et l'accompagnement le plus précocement possible et améliorer l'annonce et la reconnaissance du handicap ;
- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap et améliorer l'accès aux droits ;
- Accompagner les personnes dans une logique d'inclusion et prendre en compte leurs besoins, choix et envies en toute circonstance, dans un souci d'autodétermination ;
- Développer l'innovation et les usages du numérique pour mieux outiller les acteurs et les personnes ;
- Accompagner la formation des professionnels, l'amélioration continue et la qualité rendre les métiers du secteur médico-social plus attractifs.

**Le parcours grand âge cible quant à lui 6 objectifs**, qui à nouveau résonnent avec les thématiques de notre première recherche-action :

- Reconnaître la personne âgée comme actrice et partenaire à part entière de sa prise en charge tout au long de son parcours ;
- Favoriser les conditions d'un soutien à domicile de qualité par un meilleure repérage des fragilités et un renforcement de la prévention de la perte d'autonomie ;



- Structurer les filières gériatriques dans le territoire régional pour réduire les hospitalisations inadéquats et les passages évitables aux urgences ;
- Faciliter l'entrée des personnes âgées atteintes de maladies neuro-évolutives au sein de parcours de santé et améliorer la qualité de la réponse apportée à ces personnes et à leurs aidants ;
- Adapter l'offre de prise en charge à l'augmentation de l'âge et de la dépendance à l'entrée en établissement médico-social ;
- Accompagner la fin de vie par une prise en charge de qualité et respectueuse de la personne.

L'ensemble de ce livret, et le détail des objectifs par parcours, [est consultable sur le site de l'ARS](#).